RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

#### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

# Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00402

Numéro SIREN: 398 836 031

Nom ou dénomination : MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2022 sous le numéro de dépôt 6682

# MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE

Société par Actions Simplifiée au capital de 170 000 euros Siège Social : 25 Chaussée de Sellières 20100 ROMILLY SUR SEINE 398 836 031 RCS TROYES

COMPTES arrêtés au 31 décembre 2021

Pour copie certifiée conforme Le Président

Ling

SAS MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE 1 | 2 Désignation de l'entreprise : CHAUSSEE ROMILLY SUR SEINE CEDEX Durée de l'exercice précédent \* 1 | 2 | DE SELLIERES 10100 Adresse de l'entreprise Néant 🗌 9 8 3 6 9 Numéro SIRET \* 0 3 1 0 0 0 2 Exercice N clos le,
[3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 1 | Brut Amortissements, provisions (I) AA Capital souscrit non appelé AB AC Frais d'établissement \* Frais de développement \* ΑF Concessions, brevets et droits similaires AG 4 254 4 254 AΕ Fonds commercial (1) ΑI 20 000 20 000 AJ Autres immobilisations incorporelles ΑK ΑI Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles ΑN Terrains IMMOBILISATIONS CORPORELIES AF Constructions IMMOBILISÉ Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 328 823 33 650 295 173 ΑΊ Autres immobilisations corporelles 34 542 672 571 638 029 A١ Immobilisations en cours ΑX ΑY Avances et acomptes CS CTParticipations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CU CIAutres participations BB BC Créances rattachées à des participations INMOBILISATIONS BD BE Autres titres immobilisés BF BC Prêts Autres immobilisations financières \* BI 36 838 36 838 TOTAL (II) B BK 1 062 485 937 456 125 030 BL BM Matières premières, approvisionnements 11 423 40 077 28 654 ΒN BO En cours de production de biens 47 792 47 792 STOCKS \* BP BC En cours de production de services BR BS Produits intermédiaires et finis ВТ ΒI Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes RW 666 666 ВΣ Clients et comptes rattachés (3)\* 487 664 487 664 ANCES 45 074 Autres créances (3) 45 074 CRÉ, CB Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement 493 447 493 447 DIVERS CD CE (dont actions propres Disponibilités CF 293 524 CG 293 524 CI 793 CF 793 Charges constatées d'avance (3)\* 13 13 TOTAL (III) CJ 1 422 037 11 423 1 410 614 CK CW Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) CNÉcarts de conversion actif \* (VI) TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) 2 484 523 1 535 644 948 879 (2) Part à moins d'un an des mobilisations financières net Renvois: (1) Dont droit au bail: CP (3) Part à plus d'un an : Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations Stocks: Créances:

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

### BILAN — PASSIF avant répartition

		Désignation de l'entreprise SAS MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE			Néant *
		F	Exer	rcice	: N
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé:	D	)A	170 000
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	Г	ЭΒ	
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK		С	
		Réserve légale (3)	D	DD	17 000
PR E		Réserves statutaires ou contractuelles		DΕ	
PRO		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1		)F	
XIIX	1	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	D	)G	347 861
CAPITAIIX PROPRES		Report à nouveau	D	ЭН	
ð	j	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	I	DI	(124 196)
		Subventions d'investissement	I	DJ	
		Provisions réglementées *	D	Ж	
		TOTAL (I)		DL	410 666
spu		Produit des émissions de titres participatifs	D	ЭΜ	
Autres fonds	ropres	Avances conditionnées	D	DΝ	
Aut	Ь	TOTAL (II)	D	Ю	
ns	s	Provisions pour risques	Ε	ЭP	
Provisions	charg	Provisions pour charges	D	ρQ	
Pr	et	TOTAL (III)		OR [	
		Emprunts obligataires convertibles	Ι	OS	
		Autres emprunts obligataires		ЭΤ	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	D	DU	666 846
4		Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El	D	OV	
DETTES (4)		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	D	)W	
DE		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	D	ΟX	227 445
		Dettes fiscales et sociales		ΟY	227 715
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	D	Σ	
		Autres dettes	E	EΑ	2 972
Com rég	npte ul.	Produits constatés d'avance (4)	E	ΞВ	
		TOTAL (IV)	E	EC	1 124 978
		Ecarts de conversion passif * (V)	Е	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	E	EΕ	1 535 644
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	_ 1	lВ	
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1	IC	
SIC	(2)	Dont Écart de réévaluation libre	1	D	
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1	lΕ	
3	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	E	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	E	EG	1 124 978
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	Е	ЕН	3 142

### 3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Production immobilisée *   Production d'Application   Production d'Application   Production d'Application   Production d'Application   Production d'Application   Production   Production							Exercice N			
Vortice de marchandises   File   Fi						France	Exportations et		Total	
Production vendor   Sizes		Ventes de	: marchandises *		FA					_
Production vended   Services *   FG   1.776 464   HI   1.776			(	-	-		FE FE	FF		_
Adurts schares (1) (11)   Fig.   Total des produits d'exploitation (2) (i)   Fig.   1 76.4	Z	Productio	n vendue			1 776 464			1 776	Δ,
Autres produits (1) (11)   FQ	TATIC	Chiffres d			┨ ┣━━━		-			
Autres produits (1) (11)   FQ	PLOI				- 7	1 770 404			(20	
Autres produits (1) (11)   FQ	D'EX								(20	_
Autres produits (1) (11)   FQ	STIU								5 (	_
Autres produits (1) (11)   FQ	RODU			ions transferts de charges *	(9)				3 1	
Achtes de marchandises (y compris droits de douane)*   Total des produits d'exploitation (2) (1)   FR   1 764	E E	_		ions, transferts de charges	(2)					2
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		Autres pro	oddits (1) (11)			Total de	a madeita Paralaitatian (2)	<b>─</b> ┤ `⊦		
Variation de stock (marchandises)*		A 1 . 1	1 1 / 1	· 1 1 >#		1 otal de	s produits a exploitation (2)	<del>`</del>	1 /64	8.
Achais de matéres premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				oits de douane)*				<b>─</b>		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*   FV   8										_
Autres achates et charges externes (3) (6 bis)*   FX   3.0					npris droits d	e douane)*			19	
Sur actif circulant: dotations aux provisions *  Pour risques et charges: dotations aux provisions  Autres charges (12)  Total des charges d'exploitation (4) (II)  Fer supportéc ou bénéfice transférée *  Produits financiers de participations (5)  Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)  Autres intérêts et produits assimilés (5)  Reprises sur provisions et transferts de charges  Dotations financières aux amortissements et provisions *  Intérêts et charges assimilées (6)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)	7								8 '	
Sur actif circulant : dotations aux provisions *  Pour risques et charges : dotations aux provisions  Autres charges (12)  Total des charges d'exploitation (4) (II)  Fer supportée ou bénéfice transférée *  Produits financiers de participations (5)  Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)  Autres intérêts et produits assimilés (5)  Reprises sur provisions et transferts de charges  Dotations financières aux amortissements et provisions *  Intérêts et charges assimilées (6)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)	(OIT)								864	6
Sur actif circulant : dotations aux provisions *  Pour risques et charges : dotations aux provisions  Autres charges (12)  Total des charges d'exploitation (4) (II)  Fer supportée ou bénéfice transférée *  Produits financiers de participations (5)  Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)  Autres intérêts et produits assimilés (5)  Reprises sur provisions et transferts de charges  Dotations financières aux amortissements et provisions *  Intérêts et charges assimilées (6)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)	,OITA	-		*					30	
Sur actif circulant : dotations aux provisions *  Pour risques et charges : dotations aux provisions  Autres charges (12)  Total des charges d'exploitation (4) (II)  Fer supportée ou bénéfice transférée *  Produits financiers de participations (5)  Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)  Autres intérêts et produits assimilés (5)  Reprises sur provisions et transferts de charges  Dotations financières aux amortissements et provisions *  Intérêts et charges assimilées (6)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)	EXPI	Salaires et	t traitements *						764	6
Sur actif circulant: dotations aux provisions *  Pour risques et charges: dotations aux provisions  Autres charges (12)  Total des charges d'exploitation (4) (II)  Fer supportéc ou bénéfice transférée *  Produits financiers de participations (5)  Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)  Autres intérêts et produits assimilés (5)  Reprises sur provisions et transferts de charges  Dotations financières aux amortissements et provisions *  Intérêts et charges assimilées (6)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)	ES D'	Charges s	ociales (10)	7					179	7
Sur actif circulant: dotations aux provisions *  Pour risques et charges: dotations aux provisions  Autres charges (12)  Total des charges d'exploitation (4) (II)  Fer supportéc ou bénéfice transférée *  Produits financiers de participations (5)  Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)  Autres intérêts et produits assimilés (5)  Reprises sur provisions et transferts de charges  Dotations financières aux amortissements et provisions *  Intérêts et charges assimilées (6)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (V)	ARGI	NS LION	Sur immobilisations	- dotations aux amortiss	sements *			GA	35	4
Autres charges (12)  Total des charges d'exploitation (4) (II) GF 1 903  1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 - II) GG (138  Bénéfice attribué ou perte transférée * (IV) GI Perte supportée ou bénéfice transférée * (IV) GI Produits financiers de participations (5) GG (138  Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) GK (138)  Reprises sur provisions et transferts de charges GM (138)  Différences positives de change GO (138)  Dotations financières aux amortissements et provisions * GQ (138)  Dotations financières aux amortissements et provisions * GQ (138)  Différences négatives de change GN (138)  Dotations financières aux amortissements et provisions * GQ (138)  Différences négatives de change GN (138)  Dotations financières aux amortissements et provisions * GQ (138)  Différences négatives de change GN (138)  Dotations financières aux amortissements et provisions * GQ (138)  Différences négatives de change GN (138)  Dotations financières aux amortissements et provisions * GQ (138)  Dotations financières aux amortissements et provisions * GQ (138)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GN (138)	CH	VTIO!		- dotations aux provisio	ns			GB		
Autres charges (12)  Total des charges d'exploitation (4) (II) GF 1 903  1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 - II) GG (138  Bénéfice attribué ou perte transférée * (III) GH Perte supportée ou bénéfice transférée * (IV) GI Produits financiers de participations (5) GJ GAUTES intérêts et produits assimilés (5) GK Autres intérêts et produits assimilés (5) GK GR Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) GK GR		DOT/	Sur actif circulant : dotat	ons aux provisions *				GC		
Total des charges d'exploitation (4) (II) GF 1 903  1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 - II) GG (138  Bénéfice attribué ou perte transférée * (III) GH Perte supportée ou bénéfice transférée * (IV) GI Produits financiers de participations (5) GG (138  Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) GK (159)  Reprises sur provisions et transferts de charges GM (150)  Différences positives de change GG (150)  Dotations financières aux amortissements et provisions * GG (150)  Différences négatives de change GG (150)  Différences négatives de change GG (150)  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GG (150)  Total des charges financières (V) GG (150)		D'E	Pour risques et charges :	dotations aux provisions						
Produits financiers de participations (5)   Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)   Reprises sur provisions et transferts de charges   Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores financières aux amortissements et provisions * Intérêts et charges assimilées (6)   Octaviores négatives de change   Octaviores négatives de valeurs mobilières de placement   Octaviores négatives de change   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement   Octaviores nettes sur cessions de valeu		Autres ch	arges (12)					GE		
Bénéfice attribué ou perte transférée * (III) GH Perte supportée ou bénéfice transférée * (IV) GI Produits financiers de participations (5) GJ Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) GK Autres intérêts et produits assimilés (5) GL 1 Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement GQ Dotations financières aux amortissements et provisions * GQ Intérêts et charges assimilées (6) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GG Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GG Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GG Total des produits financières (V) GF Autres intérêts et charges aux amortissements et provisions * GQ Intérêts et charges assimilées (6) GR Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GG Total des charges financières (VI) GI						Total de	s charges d'exploitation (4) (	II) GF	1 903	7
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV) GI  Produits financiers de participations (5) GK  Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) GK  Autres intérêts et produits assimilés (5) GL 1  Reprises sur provisions et transferts de charges GM  Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement GO 6  Dotations financières aux amortissements et provisions * GQ  Intérêts et charges assimilées (6) GR  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GT  Total des produits financiers (V) GR  GR  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GT  Total des charges financières (VI) GT  Total des charges financières (VI) GT	1 - RÉ	SULTAT D	D'EXPLOITATION (I – II)					GG	(138	9.
Produits financiers de participations (5)  Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)  Autres intérêts et produits assimilés (5)  Reprises sur provisions et transferts de charges  Différences positives de change  Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des produits financiers (V)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (VI)  Total des charges financières (VI)  Total des charges financières (VI)	ations	Bénéfice a	attribué ou perte transférée *				I)	II) GH		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)  Autres intérêts et produits assimilés (5)  Reprises sur provisions et transferts de charges  Différences positives de change  Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  GO  Froduits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des produits financiers (V)  Froduits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement  GO  GR  Intérêts et charges assimilées (6)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  GT  Total des charges financières (VI)  GU  Total des charges financières (VI)	opér: en cor	Perte supp	portée ou bénéfice transféré	*			(I	V) GI		
Total des produits financiers (V) GP 8  Dotations financières aux amortissements et provisions *  Intérêts et charges assimilées (6) GR  Différences négatives de change GS  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GT  Total des charges financières (VI) GU		Produits f	financiers de participations (	5)				GJ		
Dotations financières aux amortissements et provisions *  Intérêts et charges assimilées (6)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des produits financiers (V)  GP  8  GQ  GR  GS  GS  Total des charges financières (VI)  GU	IERS	Produits o	des autres valeurs mobilières	et créances de l'actif immob	oilisé (5)			GK		
Dotations financières aux amortissements et provisions *  Intérêts et charges assimilées (6)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des produits financiers (V)  GP  8  GQ  GR  GS  GS  Total des charges financières (VI)  GU	IANC	Autres int	térêts et produits assimilés (5	)				GL	1 :	2
Total des produits financiers (V) GP 8  Dotations financières aux amortissements et provisions *  Intérêts et charges assimilées (6) GR  Différences négatives de change GS  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GT  Total des charges financières (VI) GU	S FIN	Reprises s	sur provisions et transferts d	e charges				GM		
Dotations financières aux amortissements et provisions *  Intérêts et charges assimilées (6)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des produits financiers (V)  GP  8  GQ  GR  GS  GS  Total des charges financières (VI)  GU	TIIOC	Différenc	es positives de change					GN		
Dotations financières aux amortissements et provisions * GQ  Intérêts et charges assimilées (6)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (VI)  GU  GQ  GR  GS  GS  GS  GS  GS  GT  Total des charges financières (VI)	PROI	Produits 1	nets sur cessions de valeurs r	nobilières de placement				GO	6	9!
						Т	otal des produits financiers (	V) GP	8	1 (
	RES	Dotations	s financières aux amortissem	ents et provisions *				GQ		
	NCIE	Intérêts e	t charges assimilées (6)					GR		4
	FINA	Différenc	es négatives de change					GS		
	GES	Charges n	nettes sur cessions de valeurs	mobilières de placement				GT		_
	CHAR			-		To	etal des charges financières (V	7I) GU		4
		SULTAT F	FINANCIER (V – VI)				<u>·</u>	GV	7	7!
				VOTC 1-1 9 2052) * D						

### COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFip N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dé	signati	on de l'entreprise SAS MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE		Néant *
				Exercice N
	STS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	7 059
OUITS	ONNE	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ	
PROI	EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС	
	EX	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 059
	TES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	50
RGES	ONNEI	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
CHA	EXCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	EXC	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН	50
4	— RÉ	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)	НІ	7 009
Pa	articip	ation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	нј	
In	npôts	sur les bénéfices * (X)	НК	
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 780 041
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	1 904 237
5	– BÉ	NÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)	HN	(124 196)
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО	
	(2)	produits de locations immobilières	НҮ	
	(2)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	7 059
	(2)	— Crédit-bail mobilier *	HP	19 362
	(3)	Dont Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	50
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	] 1J [	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	НХ	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
IS	(9)	Dont transferts de charges	A1	3 862
RENVOIS	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)  (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)  A5	A2	
RE	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(4.2)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 A6 A9		
	(13)	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):  Charges exceptionnelles	Exercice	e N  Produits exceptionnels
		RGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	50	
	PRO	DUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		7 059
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice	e N Produits antérieurs
	<u> </u>	· Charges anteriories	50	7 059
				. 003

		F	Formulai 53 A	re obligatoire (article du Code général les impôts)			5		Ιλ	MOBILISATIONS		DGF	iP N	N°2054-SD 2022
	Dési			ntreprise <u>SAS MA</u>	.ROQI	JINERI	E DE CHAM	PAC	GN	E				Néant *
	CAI	ORE A		IMMOBII	LISAT	IONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Con	Augmer sécutives à une réévaluation pratiquée cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	itation	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
F	RP.	Frais d'e	établiss	ement et de développeme	nt		TOTAL I	CZ	Z	1	D8	mise en 2 quivaience	D9	3 -
nes)*	INCORP.	Autres	postes	s d'immobilisations inc	corpor	elles	TOTAL II	KI	D D	24 254	KE		KF	
les centin		Terrair	ıs					KO	G		KH		KI	
montant des	•	g Sur	sol pro	pre Dont Composants	L9			KJ	J  -		KK		KL	
orter le r		Constructions Sur	sol d'aı	utrui Dont Composants	M1		-	KN	M		KN		КО	
(Ne pas rej		Ins et a	tallation	ns générales, agencements* ements des constructions	Doi			KI	- Р		KQ		KR	
5	ES		ions tec	chniques, matériel	Dor	nt M2		KS	s –	323 965	KT		KU	4 858
	RELI	Inc	tallation	ns générales, agencements, ents divers *	Comp	South	l-	K.	V	620 888	KW		KX	
	CORPORELLES	Sati		e transport *				KY	Y	25 202	KZ		LA	
	ŏ	Ma Sorpore et r	tériel de	bureau informatique				LE	В	26 480	LC		LD	
		Em Em	ıballage	s récupérables et				LE	-		LF		LG	
	•	uiv	ers *	ons corporelles en cou	rs			LF	-		LI		LJ	
	•			comptes				LK	F		LL		LM	
	-			F			TOTAL III	LN	-	996 536	LO		LP	4 858
ŀ		Partici	pation	s évaluées par mise en	éauiv	alence		80	+	330 000	8M		8T	1 000
	ERES			ipations	-1			8U	-		8V		8W	
	FINANCIËRES		_	immobilisés				1P	-		1R		1S	
	FIN			s immobilisations fina	ncière	s		1T	-	36 838	1U		1V	
	-	11000	· aaare	5 minoomoutons min	1101010		TOTAL IV	LC	-	36 838	LR		LS	
ŀ			то	TAL GÉNÉRAL (I +	11 + 11	I + IV)		Ø	-	1 057 627	ØН		ØJ	4 858
ŀ					L			iminu		ns	OII	Valeur brute des		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
	CAI	DRE B		IMOBILISATIONS		par vi	rement de poste à poste 1			par cessions a des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice
	INCORP.	et de d	évelop	sement pement <b>TOTAL I</b>	П	N		CQ	Ø		DØ		D7	
	INC	Autres incorpo		d'immobilisations <b>TOTAL II</b>	I	С		LV	V		LW	24 254	1X	24 254
		Terrair	ıs		П	?		LX	X		LY		LZ	
				Sur sol propre	I	ર		M	ĺΑ		МВ		MC	
		Constru	ctions	Sur sol d'autrui	П	R		M	ID		ME		MF	
				Inst. gales, agencts et am constructions	13	S		M	IG		МН		MI	
	LES	Installa lage in		echniques, matériel et or els	1	Γ		M.	IJ		MK	328 823	ML	328 823
	OREL	Auton		Inst. gales, agencts, amé- nagements divers	П	IJ		M	M		MN	620 888	MC	620 888
	CORPORELLES	Autres		Matériel de transport	Г	V		M	IΡ		MQ	25 202	MR	25 202
	<u></u>	immobilis		Matériel de bureau et informatique, mobilie		W		M	IS		MT	26 480	MU	26 480
		corpore	enes	Emballages récupérables divers *	et	X		M	IV		MW		MX	
sr 2022	ŀ	Immobi	lisation	as corporelles en cours	M	ΙΥ		M	ız		NA		NB	
s janvie	•	Avance	es et a	comptes	N	IC		NI	D		NE		NF	
nptable	•			TOTAL III	Γ	Y		NO	G		NH	1 001 394	NI	1 001 394
erts-con				s évaluées par valence	Ľ	Z		ØU	U		M7		ØW	
AGE Experts-comptables janvier 2022	CIERES			ipations	10	D		Ø	X		ØY		ØZ	
ĕ	U					-		-1	F				4	<u> </u>

2В

2E

NJ

ØK

2C

2F

ØL

2D

2G

2H

ØM

36 838

36 838

1 062 485

36 838

36 838

1 062 485

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

I1

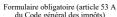
12

13

I4

**TOTAL IV** 

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



# 5 bis

#### TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

5 1 /						
				Exercice N	V clos le 3 1 1	22021
Les entreprises ayant	pratiqué la <b>réévaluat</b> déclaration jusqu'à (e					nt joindre
	S MAROQUINE		_	provision speciale (	coi.oj devient nune.	Néant X *
	_	_	_	_		_
CADRE A	Détermination du m (col. 1 - col		Utilisation de la	marge supplémentaire	d'amortissement	Montant de la
	Augmentation	Augmentation	Au cours de	e l'exercice	Montant cumulé	provision spéciale à la fin de l'exercice
	du montant brut	du montant	Montant dos suppléments	Fraction résiduelle correspondant aux	à la fin de l'exercice	[(col. 1 - col.2)
	des immobilisations	des amortissements	des suppléments d'amortissement (2)	éléments cédés (3)	(4)	- col. 5 (5)]
Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant bru amortissables réévaluées dans les co Le montant des écarts est obtenu en	onditions définies à l'art	ticle 238 <i>bis</i> J du code g	général des impôts et fi			
(2) Porter dans cette colonne le supplér	ment de dotation de l'ex	tercice aux comptes d'a	mortissement (compte	de résultat) consécutif	à la réévaluation.	
(3) Cette colonne ne concerne que les utilisé de la marge supplémentaire d	immobilisations rééval l'amortissement.	luées cédées au cours	de l'exercice. Il conv	ient d'y reporter, l'ann	iée de la cession de l'é	elément, le solde non
(4) Ce montant comprend:  a) le montant total des sommes port  b) le montant cumulé à la fin de l'ex			ant correspond à des élé	éments figurant à l'act	if de l'entreprise au dét	out de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spé	éciale en fin d'exercice	est à reporter au passif	du bilan (tableau n° 20	151) à la ligne « Provis	sions réglementées ».	
CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 I	DÉCEMBRE 1976 II	MPUTÉS SUR LA P	ROVISION SPÉCIA	LE AU POINT DE \	/UE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA F	PROVISION SPÉCIA!	LE AU DÉBUT DE L	'EXERCICE			
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉS	SULTAT DE L'EXER	.CICE				
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA I	PROVISION SPÉCIAJ	LE EN FIN D'EXERC	ICE		=	
					<u> </u>	
Le cadre B est servi par les seules enti	reprises qui ont imputé !	leurs déficits fiscalemer	nt reportables au 31 déce	embre sur la provision s	spéciale.	
Il est rannelé que cette imputation es	t nurement fiscale et ne	modifie nee lee monte	ente de la provision enée	ciale figurant au hilan	· de même les entrenris	es en couse continuent

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2022

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

#### AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l	'entreprise	SAS N	MAROQ	UINE	ERIE I	DE CHA	MPAGI	NE									Néan	t 🗆 *
CADRE A		S	ITUAT	IONS	ET M				L'EXERCICE D EN DIMINUTIO				NT	S TECH	NIQU	ES	·	
IMMOBILIS	SATIONS AMO	ORTISSABL	ES	1		es amortisse et de l'exerci			Augmentations : dotat de l'exercice	tions		Diminutions : ar afférents aux él de l'actif et	émen	its sortis	Мо		les amortissen n de l'exercice	
Frais d'établissem	ent et de déve	eloppement	S	CY				EL			EM				EN			
Fonds commercia	l			RE				RF			RI				RJ _			
Autres immobilis	sations incorp	orelles		PE		4	254	PF			PG				PH		4	254
		TO	OTAL I	RK		4	254	RM			RN				RO		4	254
Terrains				PI				PJ			PK				PL _			
	Sur sol propre	Э		PM				PN			РО				PQ			
Constructions	Sur sol d'autr	ui		PR				PS			PΤ				PU			
	Inst. générales, aménagements			PV				PW			PX				PY			
Installations techni				PZ		278	771	QA	16	402	QB				QC		295	173
	Inst. générales	s, agenceme	nts,	-QD		F 0.1	0.00	QE	1.0	400	┧				QG		604	4.6.5
Autres	aménagement			┥`∣			969	+ 1		496	٠.				{ ` ├			465
immobilisations	Matériel de tras Matériel de bur	•		QH			178	QI		040	$\downarrow^{Q}$				QK_		8	219
corporelles	informatique, n	nobilier		QL		23	841	QM	1	504	٠, ١				QO		25	345
	Emballages réc	cupérables et	divers	QP				QR			QS				QT			
		TO	ΓAL II	QU		897	760	QV	35	442	QW				QX		933	202
	TOTAL G	ÉNÉRAL	(I + II)	ØN		902	014	Ø₽	35	442	ØQ				ØR		937	456
CADRE B	VEN	ITILATIO	ON DE	S MC	DUVEN	IENTS	AFFEC	TAI	IT LA PROVIS	ION P	OUR	AMORTI	SSI	EMENTS	DÉR	OGA	TOIRES	
Immobilisations	Color	ne 1	DO	TATIC	ONS	Col	onne 3		Colonne 4	1	REF	PRISES	ı	Colonne	6	Ту	Iouvement ne	et des
amortissables	Différentie	el de durée		Colonne de dégr		Amortiss	sement fis	cal	Différentiel de duré	èe		onne 5 dégressif	Ar	nortissemen	t fiscal		amortisseme la fin de l'exe	ents
Frais établissement	et au	itres	N1			N2	ptionnel		et autres N3	N4		_	N5	exceptions	iei	N6	ia iiii de i exe	rcice
Fonds commercial	RP		RQ			RR			RS	RT			RU			RV		
Autres immobilisatio	ons N7		N8			P6			P7	P8			P9			Q1		
incorporelles TOTAL 1	RW		RX			RY			RZ	SB			sc -			SD		
Terrains	Q2		Q3			Q4			Q5	Q6			Q7			Q8		
C 1	Q9		R1			R2			R3	R4			R5			R6		
Sur sol propre	R7		R8			R9			S1	S2			S3			S4		
Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc	K/		INO			K)			31				33			- 34 -		
et am. des const.	S5		S6			S7			S8	S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4			T5			Т6	T7			T8			T9		
Inst. gales, agenc	U1		U2			U3			U4	U5			U6			U7		
Matériel de	U8		U9			V1			V2	V3			V4			V5		
transport  Mat. bureau et			1 —			-							-			┨		
inform. mobilier	V6		V7			V8			V9	W1			W2			W3		
Emballages récup. et divers	W4		W5			W6			W7	W8			W9			X1		
TOTAL II	X2		X3			X4			X5	X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL								NM							NO		
TOTAL III  Total général (I + II + III )	NP		NQ			NR			NS	NT			NU			NV		
Total général non ventil			1 1		Total	général non v		,				Total général n	on venti	lé NZ				
(NP + NQ + NR)	IVW				(NS -	+ NT + N	U)   111					(NW – N	Y)	INZ				
CADRE C				1							_							
AFFECTANT	MENTS DE LES CHAF USIEURS I	RGES RÉ	PARTII	ES	Мо	ontant net a de l'exerc			Augmentatio	ns		Dotations de aux amorti					ntant net à la de l'exercice	
Frais d'émission	on d'emprunt	à étaler									Z9				Z8			
Primes de ren	boursement o	les obligati	ons								SP				SR			

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

### 7

#### PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

SAS MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE Néant 🗌 Désignation de l'entreprise AUGMENTATIONS : DIMINUTIONS : Montant au début Montant Nature des provisions à la fin de l'exercice de l'exercice Dotations de l'exercice Reprises de l'exercice Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers \* 3T TC TA TR Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) \* 3U TD TE TF Provisions pour hausse des prix (1) \* TG3V TH ΤI Amortissements dérogatoires TM 3X TO Dont majorations exceptionnelles de 30 % $D_3$ D4D D6 Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI) ΙK IL IM IJ Autres provisions réglementées (1) 3Y TR TOTAL I ΤU 3Z TT Provisions pour litiges 4B 4D 4A Provisions pour garanties données 4E 4G 4H 4F aux clients Provisions pour pertes sur marchés 4J 4I 4M 4K Provisions pour amendes et pénalités 4R 4N 4P 48 4T 4U 4W Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions et obliga-tions similaires 4Z5B Provisions pour impôts (1) 5C 5D 5E Provisions pour renouvellement des immobilisations \* 5F 5H 5J 5K Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions EC EP EQ ER Provisions pour charges sociales et 5R fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges (1) 5W 5X 5Y TOTAL II 5Z ΤV ΤW TΧ 6B 6D - incorporelles 60 6A - corporelles 6E 6F 6H 6G SHI - titres mis Ø2 0/3 **Ø**4 Ø5 en équivalence immobilisations Provisions pour dépréciation - titres de participation 9[] 70 οw 9X autres immobilisa-Ø9 Ø6 Ø Ø8 tions financières (1)\* 11 423 11 423 Sur stocks et en cours 6N 6P 6R **6**S Sur comptes clients 6T 6U 6V 6W Autres provisions pour 6X 6Y 6Z dépréciation (1) **TOTAL III** 423 TZ 11 423 7B TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III) 11 423 11 423 UB UD UE UF - d'exploitation Dont dotations UG UΗ - financières et reprises UJ exceptionnelles 10 Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

### ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE Néant Désignation de l'entreprise : Montant brut A 1 an au plus A plus d'un an **CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES** Créances rattachées à des participations UL UN Prêts (1) (2) ПP ΙIR IIS DE J 36 838 36 838 Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux 487 664 487 664 Autres créances clients ш Créance représentative de titres Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie \* Z Personnel et comptes rattachés 895 895 Sécurité sociale et autres organismes sociaux UΖ Impôts sur les bénéfices 3 300 3 300 État et autres Taxe sur la valeur ajoutée VB 40 879 40 879 collectivités Autres impôts, taxes et versements assimilés publiques Divers VP Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations VR 13 793 13 793 Charges constatées d'avance VS **TOTAUX** 583 369 546 532 36 838 VΤ - Prêts accordés en cours d'exercice VΓ Montant (1) - Remboursements obtenus en cours d'exercice VE (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) VI Montant brut A 1 an au plus A plus d'1 an et 5 ans au plus A plus de 5 ans **CADRE B ÉTAT DES DETTES** Emprunts obligataires convertibles (1) 7Z Autres emprunts obligataires (1) Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine VG 3 142 3 142 auprès des établissements à plus d'1 an à l'origine VH 663 703 663 703 de crédit (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) 8A Fournisseurs et comptes rattachés 8B 227 445 227 445 Personnel et comptes rattachés 80 38 964 38 964 Sécurité sociale et autres organismes sociaux 8D 82 340 82 340 État et Impôts sur les bénéfices 8E Taxe sur la valeur ajoutée autres 100 727 100 727 collectivités Obligations cautionnées 5 684 5 684 publiques Autres impôts, taxes et assimilés VQ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 81 Groupe et associés (2) VI Autres dettes (dont dettes relatives à des 8K 2 972 2 972 opérations de pension de titres) Dette représentative de titres empruntés 7.2 ou remis en garantie \* Produits constatés d'avance 8L TOTAUX 1 124 978 1 124 978 (2) Montant des divers emprunts et dettes contrac tés auprès des associés personnes physiques VJ Emprunts souscrits en cours d'exercice VL 13 703 (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice VK \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

#### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désig	nation de l'entreprise SAS M	AROQU:	INERIE DE CHAM	ipagn <b>Fe</b> i	mulaire déposé a	iu titre de l'IR	ЕТ		Néant □*		Exercice N, clos le :
I. Ì	RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE C		DE L'	EXER	CICE	WA	
ion	Rémunération du travail de l'e	exploitan	t ou des associés (entr	eprises à	l'IR)					WB	
duct	Avantages personnels non déductible (sauf amortissements à porter ligne c	es * i-dessous)	WD	Amo et au	rtissements excéder tres amortissements	ntaires (art. 39-4	du CGI)	WE		XE	1 984
n dé al	Autres charges et dépenses somptuai (art. 39-4 du C.G.I.)	res	WF	Taxe	sur les véhicules d eprises à l'IS)			WG	1 934		1 301
es er t fise	Fraction des loyers à réintégrer dans crédit-bail immobilier et de levée d'o	le cadre d'i	ın RA	(Chi	art des loyers dispe rt. 239 sexies D)	nsée de réintég	ation	RB	1)	1	
dmis sulta	Provisions et charges à payer non		WI	Char	ges à payer liées à	des états et terr	toires	XX		XW	
on ac u ré	déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre Amendes et pénalités	e III)	WI	non	coopératifs non déc ges financières (art.	ductibles (cf. 20	57-bis)	XZ		2X W	
ss nc	Réintégrations prévues à l'arti	ala 155 d		Cital	ges illiancieres (ait.	. 39-1-3 Ct 212 t	(13)	AL		XY	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Impôt sur les sociétés (cf. page									1	
	Print of the control	_	ouce 2052-NOT-SD)	Récult	ats bénéficiaires visés	i i				I7	
Quote-	part de personnes ou un GIE WI  Moins-values	<del>/                                    </del>		à l'art	icle 209 B du CGI	L7				K7	
osition et Férées	nettes	- im	posées aux taux de 15	% ou de	19 % (12,80 % p	our les entre	prises à	l'imp	ôt sur le revenu)	18	
l'imp uliers ns dif	à long terme	- im	posées au taux de 0 %	,						ZN	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction imposabl			{	– Plus-value	s nettes à co	urt term	ie		WN	
Régi imp	au cours d'e	exercices	antérieurs *		– Plus-value	s soumises a	u régim	e des	fusions	WO	
	Écarts de valeurs liquidatives	sur OPC	(entreprises à l'IS)							XR	32 669
Réinté	grations diverses à	I (;	ntérêts excédentaires urt. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entrepr (activité exoné	ises * rée) S	w		WQ	
détaill	er sur feuillet séparé DONT *					Quote-part de 12 plus-values à tau	% des	И8		1	
Réinté	gration des charges affectées a	ux activi	és éligibles au régime	de taxat		proc vardeo a acc	2010			Y1	
Résult	at fiscal afférent à l'activité rele	evant du :	régime optionnel de ta	exation a	u tonnage					Y3	
									TOTAL I	WR	34 653
	DÉDUCTIONS					PERTE CON	(PTAR	LF DF	L'EXERCICE	ws	124 196
	-part dans les pertes subies pa	r line soo	riété de personne ou i	ın G I E		TERTE CON	11 17115	LL DI	E EXERCICE	WT	124 190
_	ons et charges à payer non déductible					as da l'avaroica	(cf. table	2011 205	Q R SD, cadro III)	WU	
1 TOVISIC	nis et charges a payer non deddenoie	,	sées au taux de 15 %							WV	
				(12,00 70 p	our les entreprises	s soullises a 11	inpot sui	ic ieve	ziiu)	WH	
	Plus-values		sées au taux de 0 %							-	
ion ées	nettes à long terme		sées au taux de 19 %		5.1					WP	
nposit ers et différ	long terme		tées sur les moins-valu		s a long terme a	interieures				WW	
s d'in ticulie tions			tées sur les déficits an	térieurs						XB	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Autres plus-values imposées									16	
α in	Fraction des plus-values nette						.1.	_		WZ	
	Régime des sociétés mères et Produit net des actions et par			e-part de i uire des p	rais et charges re produits nets de p	estant imposa participation	ole 2	2A	)	XA	
	Produits de participation inéligi	ibles au ré	gime des sociétés mère	s déducti	bles à hauteur de	e 99% (art 22	BB du CC	GI)		ZX	
	Déduction autorisée au titre	des inves	tissements réalisés dar	ns les col	lectivités d'outr	e-mer *.				ZY	
ation	Majoration d'amortissement *	_		_			_			XD	
l'incit	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	)	Entreprises nouvelles (44 sexies)	I	.2	Jeunes entreprises i (art. 44 sexies A)	nnovantes	L5		XF	
Mesures d'incitation	Zone franche urbaine-TE	_	Société investissements is cotées (art. 208C)	mmobilier K	3	Zone de restructu la défense (44 <i>tera</i>		PA			
Mes	(art. 44 oches A)	4	Bassin d'emploi à redyn (art. 44 duodecies)	amiser 1	F	Zone franche d'a (art. 44 quaterdeci		ХС			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	)	Zone de revitalisation ru 44 quindecies)	rale (art.	PC	Zone de développ prioritaire (art 44		РВ			
	Écarts de valeurs liquidatives	sur OPC	(entreprises à l'IS)							XS	27 125
Déduct		)	dont déduction exceptionn simulateur de conduite (art.39 decies E)	elle	'H	dont déduction e nelle (art. 39 decies	xception- C)	YC		ĺ	
détaille	dont deduction exceptionnelle (art 39 deries A)  Y	A	dont déduction exception (art. 39 decies B)	onnelle	/B	créance dégagé report en arrière		ZI	)	XG	
sur feui séparé	dont déduction exceptionnelle YC (art. 39 decies D)	)	dont déduction exception (art.39 decies F)	onnelle	71	dont déduction e nelle (art.39 decie	xception- s G)	YL			
Déduc	tion des produits affectés aux	activités	éligibles au régime de	taxation	au tonnage					Y2	
Ш.	RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	151 321
Dáale	at fiscal agent imputation.	láficita :	portables :	b	énéfice (I moir	ns II)	XI				
Result	at fiscal avant imputation des c	acticits fe	portables :	C	léficit (II moins	I)	] [			ХJ	116 668
Déficit	de l'exercice reporté en arrièr	e (entrep	orises à l'IS) *				ZL				
Déficit	s antérieurs imputés sur les ré	sultats de	l'exercice (entreprise	s à l'IS) *						XL	
RÉSUI	TAT FISCAL BÉNÉFICE (lig	ne XN) c	u DÉFICIT reportable	en avant	(ligne XO)		XN			хо	116 668



## DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	Désignation de l'entreprise SAS MAROQUINERIE DE	CHAMPAGNE				Néant *
Deficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	I. SUIVI DES DÉFICITS					•
Deficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	130 600
Déficit reportables (différence K4 + K4bis - K5)	Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI) K4bi	S	Nombre o	l'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	<u>.                                      </u>			K5	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)  II.   INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES  Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le règime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice  III.   PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT  (à détailler sur feuillet séparé)  Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le règime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI*  Provisions pour risques et charges *    SX	Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	130 600
III.   INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES   Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le règime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice   Reprises sur l'exercice   Reprises sur l'exercice   Indemnités pour congés à payer, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	116 668
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice    PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT    (a détailler sur feuillet sépair)   Dotations de l'exercice   Reprises sur l'exercice     Indemnités pour congés à payer congés à payer (charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le règime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI*   ZV	Total des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)				YK	247 268
III.   PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT  (à détailler sur feuillet séparé) Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice  Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles Dour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI*  Provisions pour risques et charges *    SX	II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHAP	RGES SOCIALES ET FISCAL	ES COR	RESPONDANTES		
Additifier sur feuillet séparé)   Dotations de l'exercice   Reprises sur l'exercice	Montant déductible correspondant aux droits acquis par les sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotat	salariés pour les entreprises placées tions de l'exercice	3		ZT	47 281
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1º bis Al. 2 du CGI*  Provisions pour risques et charges *   8X  8Y  8X  9A  9B  9C  Provisions pour dépréciation *  9D  9F  9F  9G  9H  9J  Charges à payer   9K  9L  9M  9N  9N  9P  9R	III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DI	ÉDUCTIBLES POUR L'ASSIE	TTE DE	L'IMPÔT		
Provisions pour risques et charges *   2V   2W	(à détailler sur feuillet sépar	ré)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Provisions pour risques et charges *    8X	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales	correspondantes non déductibles	ZV	,	ZW	
SZ		1° 1/3 Al. 2 du COI				
SZ			ev.		۷V	
Provisions pour dépréciation *  9D 9E 9F 9G 9F 9G 9H 9J Charges à payer  9K 9L 9M 9N 9N 9N 9P 9R 9S 9T					+	
Provisions pour dépréciation *         9D         9E           9F         9G           9H         9J           Charges à payer         9K         9L           9M         9N           9P         9R           9S         9T			8Z		9A	
9D 9E 9G 9G 9G 9G 9H 9J 9J 9D			9B		9C	
9F 9G 9G 9H 9J PH 9J PH 9D	Provisions pour dépréciation *					
9H 9J  Charges à payer  9K 9L  9N  9N  9N  9P 9R  9S 9T			9E		9E	
Charges à payer    9K   9L			9F		9G	
Charges à payer    9K   9L			011	r	0.1	
9K 9L 9N 9N 9N 9P 9R 9S 9T			911		93	
9M 9N 9N 9R 9R 9S 9T	Charges à payer			•		
9P 9R 9T 9T			9K		9L	
9S 9T			9N	1	9N	
			9P		9R	
yai yo			9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) $^{11}$	тота	.UX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T	) YN	1	YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 : ligne WI ligne WU		à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)	CONSÉQUENCES DE LA	MÉTHODE PAR COMPO	SANTS	(art.237 septies du C	GI)	
Montant de la réintegration ou de la déduction  Montant au début de l'exercice Imputations Montant net à la fin de l'exercice	Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercic	ce	Imputations		Montant net à la fin de l'exercice

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

### (11)

#### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

_															
D	ésign	nation de l'entreprise : <u>SAS MAROQUINERIE</u>	DE	CHAMPAG	NE								Néan	nt [	]*
Г		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	ØС				Affectations	– Ré	serves légales	ZB					
	- 2	antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	20			NS	aux réserves	– Au	tres réserves	ZD					
SHIME		Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(138	539)	AFFECTATIONS	Dividendes			ZE		_		_	
OPICINIES						FECT	Autres répartition	ns		ZF					
		Prélèvements sur les réserves	ØE			AFI	Report à nouveau	u		ZG			(138	53	9)_
$ _{-}$		TOTAL I	ØF	(138	539)		(NB : le total I doit né	écessairement ê	re égal au total II)  TOTAL II	ZH			(138		
	REN	NSEIGNEMENTS DIVERS										Exer	cice N	:	!
	ENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier		(	précise pris en	z le priz crédit-l	x de revient des biens pail	s J7		YQ			19	36	2
	ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail immobilier								YR					
_	ENGA	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS					
П	Š	– Sous-traitance								YT			593	12	3
	ARGE	- Locations, charges locatives et de copropriété		(	dont me en locat	ontant de tion pou	es loyers des biens pris r une durée > 6 mois	s J8	)	XQ			86	00	9
	T CH/	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU					
STES	ATS E	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (l	ors r	rétrocession	ns)			,		ss		-	20	76	7
S PO	ACH EX	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et cou	rtage	s				,		YV					
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Autres comptes		(	dont co	tisations	s versées aux organisa- s et professionnelles	- ES		ST			164	70	<del></del> ا
DÉTA	ΑΙ	Total du poste correspo	ndar				-			ZJ			864		
i	ΤΞ	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							,	YW				56	
	IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(	dont ta		ieure sur les produits	SZS	)	9Z			26		
	IMF	Total du poste correspon	dant				u n° 2052			YX			30		
	A	– Montant de la TVA collectée								YY			355		
	TVA	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours	de l'e	exercice au ti	tre des	biens et	t services ne constitu	uant pas des	immobilisations	YZ					
一		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration	socia	ale nominati	ive au t	itre de	2019) *	-	,	ØВ			742		
		– Montant de la plus-value constatée en franchise	d'imp	oôt lors de l	a prem	nière op	ption pour le régin	ne simplifié	d'imposition *	øs					
	RS	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à rais	on de	es sommes r	mises à	la disp	osition de la sociéte	é *		ZK				Т	%
	DIVE	– Numéro de centre agréé *		XP			– Filiales e	et participatio	ons : (Liste au 20 le l'ann. III au C	059-G	Sin	oui coc	her 1	ZR	0
		Aides perçues ayant donné droit à la réduction d	impĉ	ot prévue au	ı 4 de l	'article				RG	0112	OH G		$\top$	
		– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amor		-				-		s RH				+	
H	*	Société: résultat comme si elle			Plus-valu		1		Plus-values à 0 %	JL					_
	REGIME DE GROUPE	n'avait jamais été membre du groupe   JA			Plus-valu		3		Imputations	JC					
	JE GR	Groupe: résultat d'ensemble JD			Plus-valu	es à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	јО					
	IME L				Plus-valu	es à 19 %	JP		Imputations	JF	-				
`	REG	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société m	ère,	IH	N° SIRI	T de la	société mère du grou	upe II					$\Box$	$\overline{\mathbf{T}}$	

<sup>(1)</sup> Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $n^{\circ}$  2032 (et dans la notice  $n^{\circ}$  2058-NOT pour le régime de groupe).



#### DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

SAS MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE Néant 🛚 🗓 \* Désignation de l'entreprise : \_

	A - DÉTERMINATION DE LA VALEU	JR RÉSIDUELLE							
Nature	et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette rééva	aluée*	Amortisse en fran	ements pratiqués nchise d'impôt	Autres amortissemer	nts* Vale	eur résiduelle
	1								
	2								
	3								
	4								
ions	5								-
lisat	6								
nobi	7								
- Immobilisations*	8								
Ė	9								
	10								
	11								
	12								
	B - PLUS-VALU	JES, MOINS-VALUES	1		Qualif	fication fiscale	des plus et m	oins-values réa	alisées *
	Prix de vente	Montant global	de la plus-value noins-value	Cou	rt terme		Long terme		Plus-value taxables à
	7		8		9	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	19 %(1)
	1								
	2								
	3								
*S	4								
ation	5								
silis	6								
Immobilisations*	7								
- In	8								
	9								
	10								
	11								
	12 13 Fraction résiduelle de la provision	on spéciale de réévaluat	tion afférente aux	+					
	éléments cédés  Amortissements irrégulièrement différ	és se rapportant aux éléme	ents cédés	+		-			
	Amortissements afférents aux élém			+		_			
	tibles par une disposition légale  Amortissements non pratiqués en c  fiscale pour investissement, définie					_			
nts	vement utilisée			+			I	1	
léme	Provisions pour dépréciation des titulues à long terme devenues sans ob Dotations de l'exercice aux compte	ojet au cours de l'exercice							-
es é	relevant du régime des plus ou mo	ins-values à long terme	breciation des utres						
Autres éléments	20 Divers (détail à donner sur une not								
11	CADRE A : plus ou moins-value des lignes 1 à 20 de la	colonne) (9)							
	CADRE B : plus ou moins-value des lignes 1 à 20 de la	nette à long terme (colonne)	(total algébrique		(A)		(B)		(C)
	CADRE C : autres plus-values taxa				<del>~                                    </del>		(Ventilation par taux)		
	explications concernant cette rubrique sor plus-values sont imposables au taux de 19			C et 210	E du CGI.				

#### AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2022

du Code général des impôts)										
Désignation de l'entrep	orise: SAS MAROQUINE	RIE DE C	CHAMPAGNE		Formulaire dép	osé au titre de l'IR	EU		Néant	X *
	A ÉLÉMENTS ASS (à l'exclusion des plus-values de		AU RÉGIME FISCAL D l'imposition est prise en c				B)			
	Origine		Montant net		Montant	Montant compr	is		Montan	t
	Imposition répartie		des plus-values réalisées*	an	térieurement réintégré	dans le résultat de l'exercice			restant a réintégre	
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)									
au cours de	sur 10 ans									
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CC	GI)								
	Т	OTAL 1								
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	M rieure	ontant anté- ement réintégré	Montant rapporté a résultat de l'exercion	iu ce	М	ontant rest à réintégr	ant
	2 4:4 1.	N - 1								
	sur 3 ans au titre de	N - 2								
		N - 1								
		N - 2								
Plus-values réalisées	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 3								
au cours des	différente (art. 39 <i>quaterdecies</i>	N - 4								
exercices antérieurs	1 ter et 1 quater du CGI)	N - 5								
	(à préciser) au titre de :	N - 6								
	(a preciser) au titre de .	N - 7								
		N - 8								
		N - 9								
	Т	OTAL 2								
Cette rubi	B PLUS-VALUES RÉINTÉO	GRÉES DAI	NS LES RÉSULTATS De tes aux biens non amortis	ES SOC	IÉTES BÉNÉFIC 1 taxées lors des	CIAIRES DES APP	'ORTS n ou d'ε	ipport.		
	e fusion, d'apport partiel ou de scission orales soumises à l'impôt sur les socié				Ph	us-values d'apport à un ofessionnelle exercée à t	ne sociéte	é d'une a	activité outes société	és)
	ne des plus-values et date fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine		ontant anté- ement réintégré	Montant rapporté a résultat de l'exercio		М	ontant rest à réintégr	
İ		TOTAI				1	l			



#### SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

gnation de l'entrep	rise: S	SAS MAROQUIN	ERIE DE CHAMPAGNE			Néant [
				exercice relevant du taux de 15 % <b>0</b> ou		
reprises soumises à l'impe reprises soumises à l'impe		excl	lus du régime du long terme (art. 2			
			ns nets retirés de la cession de . 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) <b>0</b> .	certains titres dont le prix de revier	nt est supérieur à 22,8 M€	
	I - SUIV	I DES MOINS-	VALUES DES ENTRI	EPRISES SOUMISES À	L'IMPÔT SUR LE REV	VENU
Origine			s-values 12,8 %	Imputations sur les plus-valu long terme de l'exercice imposables		Solde des moins-values à 12,8 %
<b>(1</b> )			2	à 12,8 %		<b>(4</b> )
Moins-values nettes	N					
	N – 1					
	N – 2					
Moins-values nettes à long terme	N – 3					
subies au cours des	N – 4					
dix exercices antérieurs (montants	N – 5					
restant à déduire à la	N – 6					
clôture du dernier	N – 7					
exercice)	N – 8					
exercises)	11-0					
exercises	N - 9					
cardeey						
	N – 9 N – 10		A LONG TERME DES	ENTREPRISES SOUMI  Imputations sur les plus-values à long terme		LES SOCIÉTÉS*
	N – 9 N – 10			Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou	SES À L'IMPÔT SUR  Imputations sur le résultat de l'exercice	
II - SUIVI D	N – 9 N – 10	Moin: À 19 %,	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat	Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat	Solde des moins-values à reporter
II - SUIVI D	N – 9 N – 10	Moin. À 19 %, ou	à 19 % ou 15 % imputables	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou	Imputations sur le résultat	Solde des moins-values à reporter
II - SUIVI D	N – 9 N – 10	Moin. À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-
II - SUIVI D	N-9 N-10	Moin. À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-
II - SUIVI D	N-9 N-10  DES MOI	Moin. À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-
Origine  Origine  Toins-values nettes à	N - 9 N - 10 DES MOI	Moin. À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-
Origine  1 Origine	N - 9 N - 10  DES MOI  N N - 1 N - 2	Moin. À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-
Origine  Origine  Origine  Ioins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs	N - 9 N - 10  N - 10  N - 1 N - 1 N - 2 N - 3	Moin. À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-
Origine  Origine  Origine  Toins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à	N - 9 N - 10  N - 10  N - 10  N - 1 N - 2 N - 3 N - 4 N - 5	Moin. À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-
Origine  Origine  Origine  Toins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du	N - 9 N - 10  N - 10  N - 1 N - 2 N - 3 N - 4 N - 5 N - 6	Moin. À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-
Origine  Origine  Origine  foins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la	N-9 N-10  PES MOI  N N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7	Moin. À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-
Origine  Origine  Origine  foins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier	N - 9 N - 10  N - 10  N - 1 N - 2 N - 3 N - 4 N - 5 N - 6	Moin. À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

### (15)

#### RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SAS MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE									Néant ☒ *	
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N										
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme							
		ta	axées à <b>10</b> %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxée	es à <b>19</b> %	taxé	ées à <b>25</b> %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1) Réserves figurant au bilan des sociétés a au cours de l'exercice		1 2								
	(lignes 1 et 2)	3								
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4								
- ne donnant pas lie d'impôt sur les son	eu à complément ciétés	5								
TOTAL	(lignes 4 et 5)	6								
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3	5 - ligne 6)	7								
II RÉSERVE SPÉCIALE I	DES PROVISIO	NS PO	OUR FLUCT	JATION DES C	OURS * (5°, 6°, 7°	alinéas	de l'art. 3	9-1-5°	du CGI)	
montant de la reserve	erve figurant au bila étés absorbées au c	an des ours de		montants prélevé	s sur la réserve				ı réserve	
à l'ouverture de l'exercice l'année 2				ant lieu ment d'impôt ③	ne donnant pas lie à complément d'imp		à la clô	a clôture de l'exercice  ⑤		

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)



Désignation de l'entreprise: SAS MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE		Néant	[	□*			
Exercice ouvert le: 01012021 et clos le: .31122021 Données en nombre	de m	ois	1	2			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :	YP		38,	.00			
Dont apprentis	YF	L					
Dont handicapés	YG	<u></u>					
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL						
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 77	6 4	164			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	ок	L					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	<u></u>					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges							
TOTAL 1	ox	1 77	76 4	164			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ОН		2	269			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE						
Subventions d'exploitation reçues	OF		5 (	)31			
Variation positive des stocks	OD						
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT						
TOTAL 2	ОМ		5 3	300			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup>							
Achats	ON	20	1 -	742			
Variation négative des stocks	OQ	2	29 5	529			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	58	 88 f	696			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os	9	94 (	)62			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ						
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW			14			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	ΟU						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le	09						
cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	0						
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	0.1					
TOTAL 3	OJ	91	.4 (	)43			
IV - Valeur ajoutée produite		0.0		701			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG		57 7				
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises  Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-		86	57 7	721			
AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA			- 21			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE  Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter c	e codre						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé d n° 1330 CVAE			nulai	re			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV  Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)  Effectifs au sens de la CVAE *	EY						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV  Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)  Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	EY HX		— —				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV  Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)  Effectifs au sens de la CVAE *			 	 			

immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

#### (17)

#### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N°2059-F-SD 2022

(1)

Néant □\*

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 3 9 8 8 3 6 0 3 1 0 0 0 2 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE
ADRESSE (voie) 25 CHAUSSEE DE SELLIERES
CODE POSTAL 10100 VILLE ROMILLY SUR SEINE CEDEX
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 200
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
L CARITAL PÉTENU DAD LES REPOSINIES MODALES
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique S.A.R.L. Dénomination JKJ  N° SIREN (si société établie en France) 449177468 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 2000
Adresse: N° 25 Voie CHAUSSEE DE SELLIERES
Code Postal 10100 Commune ROMILLY SUR SEINE Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie Voie
Code Postal Commune Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

#### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N°2059-G-SD 2022

(1)

N° de dép	oôt (liste d	des personnes ou groupements on la société détient directement	de personnes de droit ou d t au moins 10 % du capital)	de fait	Néant ☒ *
EXERCICE CLOS	S LE 311220	21	N° SIRET 3 9 8	8 3 6 0 3 1 0 0 0	2 9
DÉNOMINATION	N DE L'ENTREPRISE SA	AS MAROQUINERIE DE CHAMP	AGNE		
ADRESSE (voie)	25 CHAUSSEE DE	E SELLIERES			
CODE POSTAL	10100	VILLE	E ROMILLY SUR	SEINE CEDEX	
N OMBRE TOTA	AL DE FILIALES DÉTENUES P	PAR L'ENTREPRISE	P5		
Forme juridique		Dénomination			
	été établie en France)			% de détention	
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si soci	été établie en France)			% de détention	
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si socié	été établie en France)			% de détention	
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si soci	été établie en France)			% de détention	
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si socié	été établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
	été établie en France)			% de détention	
Adresse:	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si soci	été établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
	été établie en France)			% de détention	
1					

Pays

Commune

Adresse:

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



Liberté Égalité Fraternité	(art 223 du Code général des impôts)
IMPOT SURT	LES SOCIÉTÉS  Timbre à date du service
Exercice ouvert le 01012021 et clos le 31122021	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	de transcription of the North American
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entrep	rises de transport maritime), cocher la case
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE 25 CHAUSSEE DE SELLIERES	
10100 ROMILLY SUR SEINE CEDEX	•••
	Mél:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer ce	tte déclaration en deux exemplaires (art 222 A à 11 du CCI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	de declaration en deux exemplanes (art 225 A à 0 du COI)
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identific	ation de la société mère:
	and do to doctor moto.
SARL JKF	
SIE DE ROMILLY SUR SEINE-17 RUE ARAGO-10105 ROMI	LLY SHRET SEINE CEDEN 1 7 7 4 6 8 0 0 0 1 3
B ACTIVITÉ	
Activités exercées FABRICATION D'ARTICLES DE VOYAGE- DE MAR	OQUINERIE ET DE SELLE <b>S</b> ir <b>y</b> ous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la	déclaration n°2065-SD)
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal	<b>Déficit</b> 116 668
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des
2 Plus-values	brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
PV à long terme imposables à 15%	taux de 10 %
DV à lang tanna	DV A least terms
PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%	PV à long terme PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implanté	es en zones d'entreprises ou zones franches
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art.	44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44	quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone franch	e Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 octies A Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Société d'investissement Bénéfice ou déficit exonéré	Plus-values exonérées relevant du
immobilier cotée (indiquer + ou - selon le cas)	taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 24-	4 quater W
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu	à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt
<ol><li>Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale cond'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collec</li></ol>	
E   CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. r	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	olice de la decialation (1 2005-5D)
	ÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2	258-SD (art. 223 guinguies C-I-1), cocher la case ci-contre
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre	e entité du groupe pour Nom / Adresse
souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identif désignée	ication fiscale de l'entité
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la se	ociété tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification	fiscale de la société tête Nom / Adresse
de groupe	N°
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie déma	térialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de
la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez to	utes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquemen	t sur le site www.impots.gouv.fr.
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL ECAS	
87 rue du chemin vert 75011 PARIS <b>Tél</b> :	Tél:
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 02052022 Lieu: ROMILLY SUR SEINE CEDEX
	Qualité et nom du signataire: MR FAUGOO VASSA PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature:
Examen de conformité prestataire :	
fiscale (ECF)	

N° 2065 bis-SD IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS Formulaire obligatoire 2022 **ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD** (art 223 du Code général des impôts) RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même payées par un établissement chargé du service des titres Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2) Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par d personnes interposées е Montant des distributions f autres que celles visées en g (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3) h i Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4) Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI Montant des revenus répartis (5) Total (a à h) RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Pour les SARL Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): \* SARL, tous les associés; Montant des sommes versées: Nombre de parts à titre de frais professionnels Année au \* SCA, associés gérants; sociales appartenant à autres que ceux visés dans \*SNC ou SCS, associés en nom ou commandités cours de à titre de à titre de frais de représentation, les colonnes 5 et 6 \* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, laquelle le traitements, de mission et de déplacement chaque associé gérants ou coparticipants versement a émoluments et en toute propriété ou en usufruit. indemnités été effectué proprement dits Indemnités Indemnités Remboursements Remboursements forfaitaires forfaitaires 4 6 7 2 3 5 8 2000 25 CHAUSSEE DE SELLIERES 10100 ROMILLY SUR SEINE DIVERS NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre) \* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNÉRATIONS MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES à 0 % à 15 % à								
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions	MVLT réalisée au cours de l'exercice							
et de courtages (b)	MVLT restant à reporter							

L	L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS						
Mon	Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice						
	Nombre de recus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice						



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  $N^{\circ}~2067 \\ (2022)$ 

Formulaire obligatoire (article 54 *quater* du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

### RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

AUX	ANNÉE 2021 ou exercice
	du

	esse 25	CHAUSSEE DE	SELLIERES	INE CEDEX		· ·			
_		DUÉS DIRECTE	MENT OU INDI	RECTEMENT A	AUX PERSONNE	S LES MIEUX	RÉMUNÉRÉES		
		NOM, PRÉNO	OM ET EMPLOI O	OCCUPÉ			ADRESSE O	COMPLÈTE	
1	BARBE GRATIE	ENNE CADRE				56 RUE DE L'E	EUROPE 10350 MA	RIGNY LE CHATEL	ı
2	BLEUSE CELIN	NE CADRE				4 RUE LUCIEN	LINCET 10100 R	OMILLY SUR SEIN	Е
3	TURPIN BOYER	R CLOTILDE CA	DRE			47 RUE DU STA	ADE 10100 GELAN	NES	
4	DESFORGES CE	ELINE MAROQUI	NIERE			1 RUE DU CANA	AL 51260 ANGLUR	E	
5	LELIEVRE CAR	ROLE MAROQUIN	IER			3 RUE DE LA MANANTE 51260 ESCLAVOLLES LUREY			
6									
7									
8									
9									
10									
	RÉMUNÉRATIO	NS DIRECTES OU	J INDIRECTES	(dans l'ordre du table	eau ci-dessus)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 3 )	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	46 508				46 508				46 508

	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 4)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	voyages et de déplacements (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	DES COLONNES 5 à 8
	1	2	3	(v. notice 4)	5	6	7	8	9
1	46 508				46 508				46 508
2	43 088				43 088				43 088
3	36 779				36 779				36 779
4	32 459				32 459				32 459
5	29 433				29 433				29 433
6									
7									
8									
9									
10						_	_	_	_
**	188 267				188 267				188 267

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficaire (toutes taxes comprises)	629
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	463
Total	1 092

Total des dépenses	Bénéfices imposables 9				
- de l'exercice 2021 (total col.9 + total col.10)	1 092	- de l'exercice2021 <b>①</b>			
- de l'exercice précédent 🌘	131 926	- de l'exercice précédent <b>(</b> 130			
Nom et qualité du signataire FAUGOO		À ROMILLY SUR SEINE CEDEX, le 02052022			
VASSANT		Signature,			

2022

## Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur

resultat comme si elles etalent imposees separement)						
I - Montant de charges financières nettes non admises en déduct	tion au	titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun						
Charges financières nettes de l'exercice					а	
EBITDA fiscal de l'exercice					b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)					(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises auto	onome	s):(c-1) – 75 % x (c-1)		lément de	(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'u	ın grou	pe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %					d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %					е	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = $75 \% x$ (c		s financières			f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation						
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et d	près d'e	entreprises non liées o			g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres						
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction	on et d	es capacités de déd	uction inemployée	es en report		
A- Suivi des charges financières nettes en report						
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouvertu la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)					i	
Montant des charges financières nettes en report transférées					(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI) (i ter)						
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de	plein d	roit (2)			(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice j						
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)						
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)					I	
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report						
		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités of déduction employées titre de l'exercice (	n au	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	0					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q					

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N

SAGE Experts-comptables janvier 2022

<sup>(1)</sup> Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

<sup>(2)</sup> Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

janvier 2022	
SAGE Experts-comptables	

2022	Déterr	rmination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468		
(À sous	À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)									
1. Mod	alités de calcul du rés	sultat net imposable au	u taux réduit de 10 %							
	1			2	3	4	5	6		7
Actif, bien ou service, famille		nination F		Résultat net déficitaire restant à reporter au	Résultat net	Rapport d'assujettissement	Résultat net imposable à taux réduit			
	de biens ou sei	rvices	Bellen	mation	exercice de l'option	titre de l'exercice précédent	de l'exercice	au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
	Total									
2. Résu	ıltat net imposable à t	aux réduit issu des inv	ventions brevetables non	brevetées certifiées par l	'INPI					
		Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI					Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
	Total									
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement										
		Date de	l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
	Total									

### MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE

Société par Actions Simplifiée au capital de 170 000 Euros Siège Social : 25, Chaussée de Sellières - 10100 ROMILLY SUR SEINE 398 836 031 RCS TROYES

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE en date du 30 juin 2022

# AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

### DEUXIEME DECISION : Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter en totalité la perte de l'exercice de (124. 196) euros au compte « Autres réserves » dont le solde sera porté de à 347.861 euros à 223.665 euros.

### Dividendes distribués antérieurement

L'Associée Unique prend acte qu'il a été procédé au titre des trois précédents exercices les dividendes suivants :

EXERCICES CONCERNES	Montant brut total des dividendes versés	Montant brut du dividende par action	ABATTEMENTS	
31 décembre 2018	400.000,00€		100	
31 décembre 2019	400.000,00€	200,00 €	40 %	
31 décembre 2020	néant	néant	40 %	

Pour extrait certifié conforme Le Président